

Prolongation des délais de réalisation des motions et des postulats

Date: 27 août 2014
Direction: Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
N° d'affaire: 2014.GEF.11848
Classification: Non classifié

Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale

Motion 040-2011 Näf-Piera (Muri, PS)

Encadrement réussi des enfants et adolescents en difficulté

Traitement au Grand Conseil: 31 janvier 2012
Décision: Adoption sous forme de postulat

- ☒ Proposition de prolonger le délai de deux ans, jusqu'en 2016
- ☐ Proposition de prolonger le délai d'un an, jusqu'en
- ☐ Proposition de prolonger le délai une seconde fois d'un an, jusqu'en



Motifs de la proposition et mesures de réalisation envisagées:

Lors de la planification des prestations requises en faveur des enfants et des adolescents nécessitant des soins, un encadrement ou une formation particulière en raison d'un handicap ou d'un autre trouble, il a été procédé en 2013 à l'inventaire des mesures socio-pédagogiques prises par le canton. Le rapport en cours de préparation montrera les éventuels besoins d'adaptation des prestations existantes.

Un modèle unique de financement pour l'ensemble du canton sera préparé d'ici à l'été 2016 dans le cadre du projet d'optimisation des aides éducatives complémentaires du canton de Berne, dirigé par la JCE, tout comme des instruments de surveillance unitaires.